

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20160408-D_2016_5_13-DE
Reçu le 29/04/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME**

**8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr**

**délibération :
D_2016_5_13**

L' an deux mille seize , le vendredi 08 avril à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 01 Avril 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame HITIER Marie-Christine, Monsieur LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BERCHENY Dorian, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Convention analyse
pratique "poste de direction
crèche"**

Pouvoirs :

Madame COOLEN Anne-Marie a donné pouvoir à Madame TAMAGNA Véronique
Monsieur RABSKI Jean a donné pouvoir à Monsieur CARTERET Michel
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Madame BERTIN Nathalie, Madame COUSSY Stéphanie

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que Madame KLEIN, une psychologue clinicienne a été choisie pour d'effectuer une prestation auprès des structures de la petite enfance du SIVU Crèche de La Couronne, Nersac et Roulet Saint Estèphe, ainsi que des communes de La Couronne et Mouthiers sur Boème et du centre hospitalier d'Angoulême pour la période allant du 28 avril 2016 au 31 décembre 2016 sauf juillet et août.
Le tarif de cette prestation mutualisée est fixé à 130 € par mois pour une séance de 2 heures et le coût sera partagé entre les différentes structures.

Pour le multi-accueil familial de Mouthiers, le coût d'une séance sera facturée 26,00 € sur présentation de la facture.

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- DE VALIDER la convention de prestation Analyse des pratiques "Postes de Direction" entre le SIVU Crèche de La Couronne, Nersac et Roulet Saint Estèphe, les communes de La Couronne et Mouthiers sur Boème et le centre hospitalier d'Angoulême.
- D'ACCEPTER les modalités pratiques et tarifaires de la psychologue clinicienne.
- D'AUTORISER le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 08/04/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le **29 AVR. 2016**

Le Maire,

Michel CARTERET

